

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 5 février 2019, à 19 h, à la salle 205 de la Mairie d'arrondissement de Verdun située, au 4555, rue de Verdun, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour le bâtiment sis au 47, rue de l'Orée-du-Bois Ouest, à l'Île-des-Sœurs, de façon à :

- **Maintenir l'installation de deux appareils (thermopompes) en cour latérale à une distance inférieure à 2 m de toute limite de propriété.**

Lors de la séance du mardi 5 février 2019, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec ce 16 janvier 2019

Diane Garand

Secrétaire d'arrondissement substitut

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/verdun